

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SPC Swiss Privilège Club SA, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'Assemblée générale
3.

Date de la décision: 07.07.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **28.09.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: JPP Services SA, rue J.-Imbert-Galloix 2, 1205 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société envisage de procéder à une répartition anticipée des actifs après un délai de 3 mois (art. 745 al. 3 CO).
- Etude de Me Laurent Brechbühl, notaire
1208 Genève

(00126265)